

Éditorial

Au nom du Bureau qui a été renouvelé au début de cette année 2002, je suis heureux d'inaugurer la première Lettre de la Société Française de Neurologie. Cette Lettre reprend pour partie les informations diffusées aux membres de la SFN dans le (défunt) bulletin bleu, puis le bulletin jaune agrémenté du nouveau logo de la SFN qui avait été conçu par Jean-Denis Degos. Elle a aussi pour ambition de diffuser d'autres informations brèves concernant la vie de la Société, ses projets, ainsi que des compte-rendus de réunions. Toutes ces informations seront bientôt disponibles également sur le site Internet de la SFN dont Gilles Defer annoncera l'ouverture dans la prochaine édition. Je profite de cette tribune pour rendre hommage au travail considérable accompli par Charles Pierrot-Deseilligny, tant dans sa gestion avisée des séances de notre Société, que pour le renouvellement des statuts qui est intervenu en 2001 (développé par ailleurs dans cette édition). Ce renouvellement s'est accompagné d'une politique d'ouverture de la SFN, voulue et menée par le Bureau sous l'impulsion de Bernard Guiraud-Chaumeil, dont témoignent la séance de janvier consacrée aux Nouveautés de la Recherche Clinique Neurologique dont le succès en 2001 sera sans nul doute confirmé en 2002, les réunions communes avec les Sociétés sœurs à Bordeaux et Toulouse, et la fusion de la réunion de décembre avec la réunion « Thérapeutique et Neurologie ». Il faut y associer

JEAN-MARC LÉGER
Secrétaire Général

la très chaleureuse réunion franco-tunisienne d'avril 2001 qui a permis de nouveaux rapprochements entre 2 Sociétés déjà unies au travers de leurs membres par des liens de partenaires officiels de la SFN, 14 en 2001 et 16 en 2002, que je remercie à nouveau pour leur aide. Elle a permis de financer nos nouvelles réunions et de créer 2 Bourses de la SFN qui ont été remises lors de la réunion de Toulouse.

En 2002, la SFN tiendra des réunions traditionnelles à Paris en mars, juin et novembre, avec pour cette dernière une thématique ordonnée autour de la neuropsychologie par le Président Yves Agid, et à Tours en avril dans le cadre des JNLF. La réunion de mai prévue entre la SFN et la Société Syrienne de Neurosciences à Damas est reportée à une date ultérieure, le Bureau ayant jugé que les événements internationaux récents ne la faisaient pas bénéficier d'un environnement favorable. La réunion internationale aura lieu à Paris en octobre sur le thème « Neurologie et Médecine Interne », coordonnée par Jean-Marie Warter. Enfin la réunion commune avec « Thérapeutique et Neurologie » en décembre aura pour thème la pathologie neuro-musculaire.

La prochaine Lettre sera éditée pour la séance de juin et sera très attentive à vos suggestions et critiques. Au nom du Bureau, je vous souhaite une très bonne année neurologique.

Modifications des Statuts et du Règlement intérieur de la Société Française de Neurologie adoptées en 2001 : exégèse

La Société Française de Neurologie (SFN) aura 103 ans en juin 2002. Son fonctionnement s'est profondément modifié depuis sa fondation, ce qui a donné lieu au cours de son histoire à une dizaine de révisions de ses statuts et de son règlement intérieur. Il s'agit d'une Association reconnue d'utilité publique depuis 1921. M. Bonduelle a rappelé les principales étapes de l'évolution interne de notre Société dans le numéro de la Revue Neurologique qui a fait suite à la célébration de son centenaire en 1999. La précédente révision des statuts avait été faite à l'initiative de A. Guillard en 1990. Depuis quelques années – et, en particulier, sous l'impulsion de nos 4 derniers Présidents, c'est-à-dire J. D. Degos, J. Perret, C.F. Degos et B. Guiraud-Chaumeil – des nécessités d'évolution de notre fonctionnement et de nos activités ont vu le jour et se sont imposées, motivant une nouvelle révision des statuts et du règlement intérieur de notre Société. Le Secrétaire Général a été chargé de préparer et rédiger au cours de l'année 2000 les nouveaux textes. Ceux-ci ont été approuvés par notre Assemblée Générale en décembre 2000 et officiellement adoptés au cours de l'été 2001. Le texte de ces nouveaux statuts et règlement intérieur a été publié dans le numéro d'octobre 2001 de la Revue Neurologique. A notre connaissance, jusqu'à présent, un seul de nos membres (J. F. Foncin) – en dehors du Secrétaire Général, qui y était contraint – a eu le courage de lire ce texte de bout en bout et a eu l'amabilité d'adresser au Bureau quelques remarques écrites circonstanciées, bien entendu pertinentes, mais dont on ne pourra tenir compte que lors de la prochaine révision (en moyenne tous les 10 ans). Les statuts et règlement intérieur de la SFN comprennent 48 articles différents, dont

par CHARLES PIERROT-DESEILLIGNY,
Secrétaire Général, 1992-2001,
Deuxième Vice-Président en 2002

très peu, comme on va le voir, ont été modifiés récemment. Les quelques modifications qualitatives effectuées engagent cependant un fonctionnement de notre Société significativement différent de ce qu'il était auparavant. Afin de faciliter l'information de nos membres et de leur éviter l'épreuve d'une lecture exhaustive du nouveau texte (ainsi que la lecture en parallèle de celui de 1990, pour comparaison), les principales modifications intervenues sont résumées et expliquées dans ce qui suit.

1) *Création d'un deuxième Vice-Président (Article 5 des statuts)*. Il existe ainsi désormais un deuxième Vice-Président, qui devient premier Vice-Président l'année suivante, avant d'exercer sa Présidence l'année d'après, chaque changement d'état restant bien entendu soumis à l'élection annuelle. En parallèle, un deuxième Ancien Président (ayant été Président deux ans auparavant) continue à participer aux réunions du Bureau, comme le faisait déjà le premier Ancien Président (venant de quitter la Présidence). Ce nouveau système a l'avantage pour chaque Président de demeurer 5 ans consécutifs dans le Bureau (au lieu de 3 ans précédemment), ce qui permet d'entreprendre et de réaliser une véritable politique, tout en laissant la durée de la Présidence à un an et donc l'accessibilité à cette fonction intacte pour le reste des membres.

2) *Limitation des mandats de tous les membres du Bureau (Article 5 des statuts)*. Les membres non Présidents du Bureau – qu'on appelle

parfois familièrement les « permanents », à tort puisqu'ils ne sont en fait élus chaque année que pour un an, certes sans limitation auparavant du nombre de leurs mandats – ne pourront désormais être réélus que cinq fois, ce qui fait une durée cumulée maximum de 6 ans : il s'agit du Secrétaire Général, du Trésorier et du Secrétaire (ce dernier n'étant en outre plus seulement qualifié « des séances »). Cette limitation apparaît de nos jours salutaire, pour éviter une certaine inertie : on peut rappeler que certains Secrétaires Généraux ont exercé leurs mandats dans le passé pendant plus de 15 ans et qu'une Trésorière est même restée 50 ans dans le Bureau. Cette remarque n'enlève rien au mérite de ces derniers, mais le fonctionnement moderne, efficace, de n'importe quelle institution ne s'accorde plus guère avec de telles durées d'exercice. Certains auront cependant déjà

Société Française de Neurologie Bureau de la Société au 1^{er} janvier 2002

Secrétaire Général

Jean-Marc LÉGER
Fédération de Neurologie
Mazarin
Hôpital de la Salpêtrière
47 Bd de l'Hôpital
75651 Paris cedex 13
Tél. secrétariat : 01 42 16 18 01
jean-marc.leger@psl.ap-hop-paris.fr

Trésorier

Gilles DEFER
Service de Neurologie
CHU
Avenue côte de nacre
14033 Caen cedex
Tél. secrétariat : 01 44 12 34 09
defer-g@chu-caen.fr

Secrétaire

Christine TRANCHANT
Service de Neurologie
Hôpital Civil
1 place de l'Hôpital
67091 Strasbourg cedex
Tél. : 03 88 11 67 68
christine.tranchant@chru-strasbourg.fr

Le montant de la cotisation pour l'année 2002 est fixé à 183 euros, à adresser à Gilles Defer (Adresse ci-dessus)

calculé que, même avec le nouveau système limitatif, un membre de notre Société qui aurait une grande appétence pour le Bureau pourrait éventuellement y rester encore 23 ans de suite, en changeant de fonction tous les 6 ans, depuis le Secrétariat jusqu'à la Présidence. Une telle « carrière » dans le Bureau reste donc possible, même s'il elle n'apparaît plus souhaitable.

3) *Création d'une Commission Scientifique (Articles 5 des statuts)*. Cette nouvelle commission a trente membres, en dehors du Bureau, qui en fait aussi partie. Elle a pour but de conseiller, au moins une fois par an, le Bureau. Elle est faite de certains spécialistes de notre spécialité et inclut aussi des représentants de tous les modes d'exercice (hospitalier et libéral) de notre discipline. Son rôle principal est donc fédérateur. Elle devrait permettre au Bureau d'entreprendre de nouvelles actions diverses, satisfaisant tous les types de membres de notre Société.

4) *Possibilité de recevoir des subventions « privées » (Article 15 des statuts)*. Le rajout de cet adjectif à côté des subventions « d'État » et « publiques » permet à la Société de disposer maintenant d'un budget annuel conséquent, constitué de subventions venant de l'industrie pharmaceutique. Ce budget per-

met de financer, en toute indépendance par rapport aux donateurs, de nouveaux types de réunions, des bourses et des prix, un site Internet, et des aides multiples à la recherche et aux jeunes neurologues en formation.

5) *Participation des Membres Associés à l'élection annuelle (Article 2 du Règlement)*. Cette nouvelle disposition de participation à l'élection annuelle de tous les membres français de la Société est désormais légalement exigée, depuis un arrêt du Conseil d'État de 1999 concernant les Associations « reconnues d'utilité publique ». Notre nouveau règlement intérieur ne fait donc que suivre la réglementation générale maintenant en vigueur, ce dont chacun, en l'occurrence, devrait se féliciter, puisque la démocratie s'en trouve améliorée.

6) *Redéfinition du rôle de la Commission des Candidatures (Articles 6 du Règlement)*. Cette commission existait déjà et son mode de renouvellement (tirage au sort) n'a pas été modifié. Son rôle n'était cependant pas auparavant bien défini, en particulier pour ce qui concerne le renouvellement annuel du Bureau. Il est maintenant clairement spécifié que cette commission prépare ce renouvellement annuel. Le Bureau faisant aussi partie de cette commission et comprenant maintenant 8

membres (au lieu de 6), le nombre des membres tirés au sort a été en outre porté de 6 à 8, par souci d'équilibre. Ces nouvelles dispositions ont pour but d'améliorer la transparence et la démocratie lors de la désignation des membres du Bureau, qui, bien sûr, restent aussi tous soumis à l'élection annuelle.

Comme on peut le constater, ces modifications, dont certaines peuvent paraître majeures, n'ont concerné que deux articles des Statuts (sur 23) et deux articles du Règlement intérieur (sur 25). Efficacité et dynamisme du Bureau, ouverture à tous les neurologues et participation des différents types de membres à nos activités, multiplication et diversification de nos actions de communication et de soutien, ainsi que transparence et démocratie lors des nouvelles nominations devraient s'en trouver améliorés. S'il n'en était pas encore suffisamment ainsi, le Bureau et l'Assemblée Générale pourraient envisager une autre révision, toujours difficile administrativement à réaliser mais que rien n'interdit, même à un an d'intervalle. Il n'est pas douteux que le nouveau Secrétaire Général, J. M. Léger, qui a beaucoup contribué aussi à l'évolution récente de notre Société, puisse éventuellement entreprendre cette tâche, comme toutes les autres liées à sa fonction,

L'ANAES et la Société Française de Neurologie

par le Professeur
BERNARD GUIRAUD-CHAUMEIL,
Président de l'ANAES,
Président de la SFN en 2001

L'ANAES et la Société Française de Neurologie ont depuis 3 ou 4 ans, réalisé des travaux en commun. Les premières conférences de consensus ont concerné la Maladie de Parkinson et la Sclérose en Plaques. Après une analyse méthodique des savoirs, 4 à 5 questions ont trouvé des solutions utiles à la pratique médicale. La prochaine conférence aura pour thème l'Épilepsie.

Dans bien des domaines, les praticiens de neurosciences, ont participé à la construction de recommandation de pratiques ou à des évaluations de pratiques. L'urgence en pathologie ischémique cérébrale est actuellement au centre du débat. Bien des domaines seront progressivement abordés. L'évolution technologique, nécessite évaluation, non seulement des nouveaux instruments, mais aussi des nouvelles conduites diagnostiques ou thérapeutiques qui en découlent pour lesquelles les rapports coûts/bénéfices ou coûts/efficacités doivent être déterminés.

Tous les neurologues, je l'espère, ont ainsi découvert les méthodes et la rigueur scientifique à l'honneur à l'ANAES. Consensus, recommandations, évaluation des pratiques, démarche qualité, accréditation, deviennent des termes, souvent des concepts, qui à l'avenir, permettront à chacun de nous de construire sa pratique, sans pourtant oublier que bien des situations sont particulières et que chaque patient est une entité unique.

Faut-il résister au nouveau monde de l'évaluation, au nom d'un risque de contrôle insupportable, d'une uniformisation détestable ? Je pense, au contraire, que nous avons à évoluer, en utilisant les méthodes de l'Agence, moteur d'une nouvelle culture permettant l'acquisition des comportements pratiques, suivant le progrès médical et s'adaptant aux impératifs de notre société. L'acquisition du

savoir à la Faculté, dans l'hôpital universitaire n'a jusqu'à ce jour, pas tenu compte de cette culture, montrant bien les freins que la culture traditionnelle, individualiste, axée sur l'expérience personnelle voire l'empirisme est capable d'opposer. Les savoirs, les conceptions, les pratiques et les comportements des médecins sont difficiles à construire. Ils sont encore plus difficiles à modifier.

La démarche qualité, qui permet l'amélioration des procédures, des résultats, doit devenir 30 ans après le monde industriel, une démarche des professionnels de Santé. Il en découlera une amélioration de la qualité des soins, de la qualité de la santé.

L'intérêt des patients va pousser les neurologues à comprendre, et à bien utiliser ces méthodes d'évaluation, qui n'ont rien d'opprimant, rien de révolutionnaire mais qui demandent un changement d'esprit. De nombreuses raisons nous poussent dans cette voie :

- L'évolution rapide des progrès médicaux, des nouveaux savoirs, des nouveaux instruments, des nouveaux médicaments demandent une évaluation consensuelle.
- La mise à jour permanente des connaissances, n'est plus possible sans travail en commun.
- Les patients, qui ne sont plus patients, transforment leur relation avec les médecins. Avant d'être confiants, ils sont d'abord inquiets parfois suspicieux. Ne voulant pas perdre de chances, ils se méfient des risques et sont prêts à pousser les politiques à décider au

nom du principe de précaution qui veut que l'imprévisible soit prévu et évité.

- Le temps où le médecin était seul à décider et à prendre en charge, s'éloigne.
- Le poids des médias, l'information du public, conduisent à s'interroger autant sur les résultats des pratiques que sur les moyens à utiliser.
- Le travail en équipe, la prise en charge en réseau se généralisent.
- La collectivité, qui chaque année, doit couvrir des dépenses de santé en augmentation, demande que chaque dépense soit utile, nécessaire et justifiée. Elle conduit à la recherche d'une régulation économique, que les professionnels que nous sommes, comprenent mal, acceptent mal, parce que la valeur ajoutée de chacun d'entre nous, n'est pas suffisamment au centre de notre rémunération.

Notre intelligence, notre ardeur à soigner, sont souvent reconnues. Nous n'avons pas pour autant, en un siècle, où tout se mesure, à ne pas rendre compte de nos besoins, de l'utilisation des moyens et de nos résultats. Faire mieux demain qu'aujourd'hui, relève du développement de la mesure de nos pratiques. L'ANAES développe pour les neurologues que nous sommes, les outils et les méthodes de l'amélioration des pratiques, et par conséquent est une des origines de la bonne médecine de demain. La Société Savante développe la connaissance et la démonstration que les patients peuvent tirer profit d'une découverte.

ANAES et Société Savante ne peuvent que travailler ensemble.

Séance de la Société Française de Neurologie jeudi 7 mars à l'Amphithéâtre Charcot, à partir de 9 h 30

Ordre du jour

Communications

- G. BESSON, Y. DANACHET.- Migraine et somnambulisme
- M. FLEURY, M.-L. MOREIRA, A. ECHANIZ-LAGUNA, C. TRANCHANT, M. KOENIG, J.-M. WARTER.- Chromosome 9 et nouvelle variété d'ataxie à transmission autosomique récessive
- E. GÉRARDIN, S. LEHERICY, J.-B. POLINE, J.-B. POCHON, L. TREMBLAY, R. LEVY, C. MARSALUT, D. LEBIHAN.- Organisation fonctionnelle des ganglions de la base lors de la sélection, la préparation et l'exécution du mouvement
- A. VERDELHO, H. HENON, F. LEBERT, F. PASQUIER, D. LEYS.- Symptômes dépressifs et accidents vasculaires cérébraux : prévalence, facteurs de prédisposition et relations avec l'état cognitif. Étude longitudinale sur 3 ans
- N. NIGHOGHOSSIAN, M. HERMIER, L. DEREX, H. YLMAZ, J. HONNORAT, J.-F. DUGOR, F. PHILIP-

PEAU, Y. BERTHEZENE, J.-C. FROMENT, P. TROULLAS. Traitement thrombolytique des infarctus cérébraux. Étude pré et post-thérapeutique en IRM de perfusion-diffusion

- G. SAÏD, C. LACROIX, V. PLANTE-BORDENEUVE, L. LE PAGE, F. PICO, O. PRESLES, J. SENANT, P. RÉMY, P. RONDEPIERRE, J. MALLECOURT. - Les neuropathies de la sarcoïdose. Étude clinique.

- M.-L. WELTER, J.-L. HOUETO, S. TEZENAS DU MONTCEL, V. MESNAGE, A.-M. BONNET, B. PILLON, I. ARNULF, B. PIDOUX, D. DORMONT, Y. AGID.- Facteurs prédictifs dans le traitement de la maladie de Parkinson par stimulation subthalamique

Conférence

- Neuroimagerie moderne : apport à la pratique clinique. - R. FRACKOWIAK

L'éloge funèbre de Jean-Denis Degos sera prononcé par Jean Cambier au cours de la séance.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NEUROLOGIE

Les demandes d'inscription de communications doivent être adressées, au moins trente jours avant la date de la séance suivante, au Secrétaire Général, M. Jean-Marc Léger, Fédération de Neurologie Mazarin, Hôpital de la Salpêtrière, 47 boulevard de l'Hôpital, 75651 Paris cedex 13 (Fax : 01 44 84 52 47, e.mail : jean-marc.leger@psl.ap-hop-paris.fr).

En aucun cas les textes ne doivent lui être adressés. Toutes les communications seront mentionnées dans les actes de la Société.

La Société Française de Neurologie attribuera en avril 2003 un prix de 3 050 euros au meilleur présentateur (âgé de moins de 40 ans) d'une communication faite devant la Société au cours de l'année 2002.

CALENDRIER

2002

■ 14-16 mars

Third Neurological Conference

Santiago de Cuba

Information : Dr Francisco Ruiz Miyares. Calle 8 Nro 206 entre 7 y 9 Vista Alegre. Santiago de Cuba. 90400 Cuba
Tel : + 53 226644 ou 53 226642.
E-mail : leonel@lingapli.coges.inf.cu

■ 28-31 mars

Neuroméditerranée IV, en collaboration avec la Société Égyptienne de Neurologie, Neurochirurgie et Psychiatrie

Assiut-Louxor, Égypte

Information : Neuropsychiatry Department, Assiut University Hospital, Assiut PO 71111, Égypte
Tel : + 002 088 333327.
Fax : + 002 088 332278.
E-mail : hosamedin@yahoo.com. assiut2002@yahoo.com

■ 2-6 avril

Journées de Neurologie de Langue Française

Tours, Centre des Congrès Vinci

Organisation scientifique : Professeur M Collard, Service de Neurologie, Hôpitaux Universitaires, 1 place de l'Hôpital, 67091 Strasbourg cedex
Tel : 03 88 11 54 80.
Fax : 03 88 11 63 43
Organisation pratique : BCA, 6 boulevard du Général Leclerc, 92115 Clichy cedex.
Tel : 01 41 06 67 70.
Fax : 01 41 06 67 79.
E-mail : jnlf2002@b-c-a.fr

■ 2-6 avril

3rd World Congress in Neurological Rehabilitation

Venise, Italie

Information : Aristeia, Via lima 41, I-00198 Rome, Italie

Tel : + 39 06 844983 64.
Fax : + 39 06 844983 32.
E-mail : neurorehab2002@aristeia.com

■ 13-20 avril

54th Annual Meeting of the American Academy of Neurology

Denver, Colorado, USA

Information : American Academy of Neurology, 1080 Montreal Avenue, St Paul MN 55216-2325, USA
Tel : + 1 651 6951040.
Fax : + 1 651 6952791

■ 26-28 avril

1st Mediterranean Congress of Neurology

Limassol, Chypre

Information : Congresswise Ltd PO Box 57468, 3022 Limassol, Chypre
Tel : + 357 5 749919.
Fax : + 357 5 749744.
E-mail : congress@congresswise.com

■ 2-7 mai

EFNS Academy for Young Neurologists

Staré Splyvy, République Tchèque

Information : Prof Pavel Kalvach, Department of Neurology, Srobarova 50, CZ-100 34 Prague, République Tchèque
Tel : + 420 2 67 16 28 14.
Fax : + 420 2 67 16 23 77.
E-mail : efnas@fnkv.cz

■ 8-10 mai

1^{er} Congrès Franco-Syrien de Neurologie

Damas, Syrie

Information : BCA, 6 boulevard du Général Leclerc, 92115 Clichy cedex.
Tel : 01 41 06 67 70.
Fax : 01 41 06 67 79.
E-mail : b-c-a@worldnet.fr

■ 9-11 mai

International Workshop : Parkinsonism and Dementia

Istanbul, Turquie

Organisateurs : M Emre, A Lees, Y Agid, W Poewe, M Rossor
Information : Vista tourism.
Tel : + 90 212 2939308.
Fax : + 90 212 2441233.
E-mail : events@vistatourism.com

■ 14-18 mai

6th Congress of the European Society for Clinical Neuropharmacology (ESCNP)

Budapest, Hongrie

Information : MOTESZ, 6th ESCNP Congress Office, POB 145, H-1443 Budapest, Hongrie
Tel : + 36 1 311 6687.
Fax : + 36 1 383 7918.
E-mail : motesz@elender.hu

■ 29 mai-1^{er} juin

11th European Stroke Conference

Genève, Suisse

Information : www.eurostroke.org

■ 5-7 juin

XIII^e Journées Francophones d'Electro-Neuro-Myographie

Toulouse, Centre de Congrès Pierre Baudis

Information : Europa organisation, 5 rue Pantaléon, BP 844, 31015 Toulouse cedex 6
Tel : 05 34 45 26 45. Fax : 05 34 45 26 46.
E-mail : europa@europa-organisation.com

■ 29 mai-1^{er} juin

10th International Conference on Myasthenia Gravis and Related Disorders

Key Biscane, Floride, USA

Information : Science and Technology

Meetings Department. New-York Academy of Sciences, 2 East 63rd Street, New-York, NY 10021

Tel : + 1 212 83802030. Fax : + 1 212 8385640. E-mail : conference@nyas.org

■ 22-26 juin

12th ENS Meeting

Berlin, Allemagne

Information : AKM Congress Service, Clarastrasse 57, PO Box CH-4005 Bâle, Suisse
Tel : + 41 61 686 7711.
Fax : + 41 61 686 7788.
E-mail : info@akm.ch

■ 26-30 juin

6th Congress of the European Headache Federation

Istanbul, Turquie

Information : Flap Tour, Cinnah Cad no 42 06690, Canyaka/Ankara, Turquie
Tel : + 90 312442 0700.
Fax : + 90312 4407799.
E-mail : flpatour@6thef.org

■ 7-12 juillet

10th International Congress on Neuromuscular Diseases

Vancouver, Canada

Information : Congress Secretariat Venue West Conference Services Ltd, Suite 645, 375 Water Street, Vancouver, BC, Canada V6B 5C6
Tel : + 1 604 5815226.
Fax : + 1 604 6812503.
E-mail : congress@venuewest.co

Prix des Amis de la Bibliothèque Charcot

Les Amis de la Bibliothèque Charcot décerneront un prix de communication affichée d'un montant de 1 300 euros aux Journées de Neurologie de Langue Française, qui se tiendront à Tours les 3, 4 et 5 avril 2002. Le prix sera attribué à une communication qui aidera à la compréhension du mécanisme d'une affection neurologique ou d'un signe clinique.